

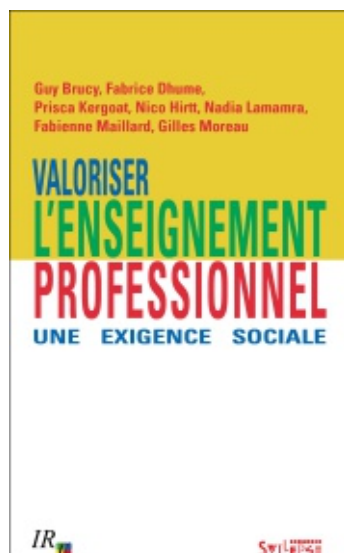


L'apprentissage contre l'enseignement professionnel public Pour le SNUEP-FSU, c'est non !

AFFECTATION STAGIAIRE

Saisie des vœux jusqu'au
2 juin sur SIAL

Toutes les informations sur
snuep.fr/metiers/concours



Le livre est disponible au
tarif de 8 euros.

Pour commander ce livre :
www.snuep.fr

Le bureau national du SNUEP-FSU dénonce avec force les projets d'Emmanuel Macron qui constituent une attaque frontale contre l'enseignement professionnel public, en voulant le placer sous la tutelle du patronat. Son objectif de faire de l'apprentissage « le cœur de l'enseignement professionnel » entraînera une dégradation majeure des conditions d'études des jeunes de la voie professionnelle et des conditions d'enseignement des professeur-es de lycée professionnel.

Le développement massif de sections d'apprentissage dans tous les lycées professionnels et l'instauration de périodes de pré-apprentissage après la 3^{ème} visent à instaurer un quasi monopole de l'apprentissage dans la formation professionnelle initiale. Faut-il rappeler que le mixage des publics et des parcours s'est révélé inefficace pour les jeunes ? Qu'il est fortement dénoncé par le SNUEP-FSU et

par l'ensemble des personnels ? Faut-il rappeler que, contrairement à ce qu'avance Emmanuel Macron, l'enseignement professionnel public garantit davantage la réussite scolaire et l'insertion professionnelle ? Qu'il est souvent le dernier rempart contre le décrochage et permet à de nombreux jeunes d'accéder à une première qualification ? Le projet d'Emmanuel Macron n'a rien d'une idée « nouvelle » : vieille antienne libérale, il constitue une régression sociale majeure, renvoyant les jeunes les moins favorisé-es sous la coupe du patronat et les privant de leur véritable droit à l'éducation.

Certaines préconisations, comme celle consistant à confier certains élèves sortant de 3^{ème} à des organismes autres que publics ou celle annonçant la création de licences par apprentissage pour les bachelier-es professionnel-les se feront au détriment de l'intérêt des jeunes concerné-es. >>>

Sommaire

> L'apprentissage contre l'enseignement professionnel public Pour le SNUEP-FSU, c'est non !P1-2
> Discours du SNUEP-FSU au congrès du SNETAP-FSU.....P2-3

> Personnels ouvriers des CROUS : la FSU et le SNASUB-FSU signent pour la titularisation !.....P3
> Attentat à Manchester...P4
> Nouveau gouvernement : et la Fonction publique ?..P4
> Décès de Thierry Mansuy.....P4

> La FSU dénonce l'absence d'un ministère dédié et chargé des retraité-es et personnes âgéesP4
> Gouvernement MACRON/PHILIPPE : où est passée la jeunesseP5
> Lu au BO/JO.....P5

>>>

Vouloir exclure ainsi tout un pan de la jeunesse du service public d'éducation en renvoyant la responsabilité de leur formation uniquement aux entreprises signifie clairement un désengagement de l'État vis-à-vis de l'ensemble des familles concernées.

La menace brandie par le président de la République de supprimer la taxe d'apprentissage à tous les établissements qui ne développeraient pas de sections

DÉCLARATION DU SNUEP-FSU AU 28^{ÈME} CONGRÈS DU SNETAP-FSU

Cher-es collègues, chère-es camarades.

Au nom du SNUEP-FSU, je vous remercie pour votre invitation et votre accueil.

Après Arras, c'est avec plaisir que je vous retrouve en congrès à Laval.

Il y a trois ans, devant vous, je faisais état du désaveu des politiques gouvernementales lors des élections municipales. Aujourd'hui, ce désaveu est encore plus marqué.

Et pour l'enseignement professionnel, le bilan du quinquennat qui vient de s'achever est assez aisé à faire. Au-delà des marques symboliques de bienveillance et d'attachement au travail des enseignant-es, un projet ambitieux pour l'enseignement professionnel, qu'il soit de l'Éducation nationale ou de l'enseignement agricole et maritime, se fait toujours attendre.

Certes, l'allègement de la pression certificative en 2nde pro et le retour à des épreuves ponctuelles terminales pour certaines disciplines sont positifs pour les élèves et les enseignant-es. Mais les moyens sont toujours absents, notamment pour l'accueil des jeunes raccrocheurs. La hiérarchie des 3 voies du lycée est toujours à l'œuvre, et l'origine sociale toujours aussi déterminante dans l'orientation et l'affectation de nos élèves.

Je crois que nous gagnerions à

d'apprentissage relève du chantage et augure mal du respect du dialogue social à venir.

Le SNUEP-FSU dénonce le projet du président de la République qui vise à démanteler l'enseignement professionnel public et qui s'inspire très largement des préconisations du Medef, à l'opposé des besoins sociaux et des enjeux économiques à relever.

Le SNUEP-FSU mettra tout en œuvre

confronter encore davantage l'enseignement professionnel Éducation nationale et l'enseignement professionnel agricole et maritime. Echanger et retenir chez chacun les points positifs à revendiquer dans son propre champ.

Les échanges existent déjà au niveau national et dans les académies. Dans ma région, la Bretagne, via le travail fédéral sur la formation professionnelle, via le CREFOP et la carte des formations entre autres, nous nous retrouvons régulièrement avec les camarades du SNETAP et échangeons sur les situations dans nos secteurs, nos besoins et nos revendications. Personnellement et pour nos deux syndicats, c'est un enrichissement.

Vous avez fait de 2016 une année de réflexion et de propositions sur la réforme de la voie professionnelle et notamment sur le Bac Pro 3 ans. Le SNUEP-FSU, pour ce qui le concerne, partage les propositions que vous avez présentées en janvier dernier. Elles peuvent être un point d'appui pour la poursuite du travail intersyndical entre le SNETAP et le SNUEP-FSU – pourquoi pas prévoir rapidement un colloque commun / une journée commune ? – car nous sommes dans la même fédération et, surtout, la formation professionnelle est dans l'actualité du nouveau gouvernement.

Les élections présidentielles auraient pu être le moment de proposer des perspectives d'espoir. Mais pour certains candidats, dont le président élu, le projet n'est pas ce que nous voulons pour la formation professionnelle initiale.

pour informer les collègues et créer les mobilisations nécessaires afin de faire échec à ce projet.

Pour le SNUEP-FSU, valoriser l'enseignement professionnel public sous statut scolaire fait partie des exigences sociales.

Communiqué SNUEP-FSU

15 mai 2017

L'objectif avoué est d'assujettir la formation professionnelle aux exigences du patronat, en proclamant l'apprentissage comme voie privilégiée, soi-disant « d'excellence. » Nous ne sommes pas dupes de l'implicite : la voie scolaire doit disparaître. Et la nomination de Jean-Michel Blanquer en tant que ministre de l'Éducation nationale n'est en ce sens pas une bonne nouvelle...

Je pense que celle de Jacques Mézard, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ne vous rassure pas...

Alors, Mr le ministre Jean-Michel Blanquer, en début de semaine, notre bureau national a rappelé que l'apprentissage CONTRE l'enseignement professionnel public, pour le SNUEP-FSU c'est non !

Le projet du président de la République est à l'opposé des besoins sociaux et des enjeux économiques à relever.

L'idée de confier certains élèves sortant de 3^{ème} à des organismes autres que publics, ou celle de soumettre les LP au chantage d'ouverture de sections d'apprenti-es pour continuer à percevoir de la taxe d'apprentissage ne sont pas acceptables. L'éducation, donc la formation professionnelle initiale, n'est pas un marché et ne doit pas être laissée au privé !

Celui-ci est particulièrement présent, quand ce n'est pas majoritaire, dans l'enseignement agricole et maritime. C'est aussi le cas en Bretagne et Pays de la Loire pour la partie Éducation nationale. Ce n'est pas acceptable. Dans votre dossier bilan

>>>

>>>

de l'année du bac pro, vous avez souligné la meilleure efficacité du réseau public. Dans notre champ, les LP amènent davantage au diplôme que les CFA privés : près de 9 points d'écart en CAP ; et seulement un-e apprenti-e sur deux obtient son bac pro, quand 7 élèves sur 10 l'obtiennent.

C'est bien de plus de service public de la formation professionnelle initiale dont les jeunes ont besoin !

Le livre des actes de notre colloque sur les 30 ans du bac pro lève le voile sur un lycée oublié et enrichit nos arguments envers l'exigence sociale de la

valorisation de l'enseignement professionnel.

C'est dans ce contexte et à l'occasion de son congrès, il y a quelques semaines, que le SNUEP-FSU a formulé 6 priorités politiques pour les élèves et les enseignant-es de l'enseignement professionnel public. Ces 6 priorités, déclinées en 28 propositions, dépeignent le projet éducatif que le SNUEP-FSU porte et constituent un outil pour alerter au-delà de notre profession car c'est aussi par cet élargissement que les mobilisations nécessaires se créeront pour un enseignement professionnel,

agricole et maritime public alliant des savoirs généraux et professionnels ambitieux pour une culture commune émancipatrice.

Donc, à très bientôt ensemble dans le travail syndical et dans les luttes.

Je vous souhaite au nom du SNUEP-FSU une bonne suite de vos travaux et une bonne fin de congrès.

Axel Benoist

Secrétaire national

19 mai 2017

PERSONNELS OUVRIERS DES CROUS : LA FSU ET LE SNASUB-FSU SIGNENT POUR LA TITULARISATION !

L'accès au statut de fonctionnaire est une revendication historique des personnels ouvriers des CROUS que la FSU et le SNASUB-FSU ont porté depuis toujours.

Dans la suite de l'adoption de la loi déontologie, les CROUS sont retirés à compter du 1^{er} avril 2018 de la liste des établissements autorisés à déroger au principe selon lequel les emplois permanents de l'État sont occupés par des fonctionnaires. Cela implique qu'ils devront, à compter de cette date, recourir à l'emploi titulaire.

Pour le SNASUB-FSU et la FSU, l'enjeu est bien de renforcer le service public des œuvres scolaires et universitaires pour que les meilleures conditions sociales de réussite soient faites aux étudiants.

Et il est essentiel que les conditions d'option pour les personnels puissent être les meilleures possible et que, quel que soit leur choix, les conditions de

travail et de rémunération de tous les personnels ne connaissent pas de dégradation, et soient même améliorées à cette occasion.

Après quelques mois de concertation menée par le CNOUS, parfois dans des conditions difficiles compte-tenu de l'importance et de la complexité du sujet, et des échanges avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le SNASUB-FSU et la FSU ont décidé de signer le « protocole sur les conditions et modalités d'accès des personnels ouvriers des CROUS à la Fonction publique de l'État ».

Ce protocole ne règle pas toutes les questions mais il pose des jalons essentiels, fixe quelques principes de départ pour que la fonctionnarisation des personnels ouvriers aboutisse à garantir aux personnels la reconnaissance de la noblesse de leurs métiers et de leurs missions à leur juste valeur.

Pour le SNASUB-FSU et la FSU, cela passe le respect des spécificités professionnelles et des métiers des différentes filières, notamment ceux des ingénieurs techniques de recherche et

de formation et de l'administration scolaire de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Cela passe par des modes de gestion des personnels et de leurs carrières qui soient respectueux de l'égalité de traitement à laquelle tout agent peut prétendre. Cela passe enfin par une organisation du travail et du temps de travail qui refuse toute flexibilité accrue et qui soit définie dans la concertation et le dialogue social.

Tout n'est pas résolu, et beaucoup de sujets restent à traiter. Le protocole exige pour sa mise en œuvre une concertation à tous les niveaux, la plus large et respectueuse possible des attentes des personnels. Nous serons mobilisés pour que ces engagements soient tenus.

Le SNASUB-FSU et la FSU restent vigilants et sont porteurs de propositions pour que la fonctionnarisation des personnels ouvriers soit effectivement au bénéfice du service public et des personnels.

Communiqué FSU

6 mai 2017

ATTENTAT À MANCHESTER

Une fois encore la barbarie a frappé, lors d'un concert à Manchester, faisant des dizaines de victimes et de blessés. C'est délibérément la jeunesse qui a été visée dans cette nouvelle attaque au cœur de la Grande Bretagne.

NOUVEAU GOUVERNEMENT : ET LA FONCTION PUBLIQUE ?

La FSU prend acte de la composition du nouveau gouvernement. Elle regrette que la Fonction publique ne soit pas un ministère de plein exercice. De plus, l'intitulé lie clairement l'action publique aux comptes publics.

LA FSU DÉNONCE L'ABSENCE D'UN MINISTÈRE DÉDIÉ, ET MÊME D'UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT, CHARGÉ DES RETRAITÉ-ES ET PERSONNES ÂGÉES.

Au total un quart de la population dont 16 millions de retraité-es est ignoré. La FSU demande au gouvernement qui prendra en charge ces questions et selon quelles intentions ? Le vieillissement de la population

La FSU adresse ses condoléances aux familles des victimes et son soutien aux blessés. Elle exprime sa solidarité avec toutes et tous les britanniques.

Chacun des attentats, où qu'il ait lieu dans le monde, est une menace pour la démocratie.

Pour la FSU, il n'est pas acceptable de traiter des missions de services publics par le seul prisme budgétaire. Elle portera ses exigences pour faire valoir la nécessité de service public sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins des usagers. Elle défendra ses propositions pour conforter la Fonction publique et les agents dans

impose aujourd'hui de s'interroger sur la place de ces millions de citoyen-nes dans la société. Il impose aussi de réfléchir sous un angle nouveau au défi posé par la plus grande longévité en termes d'aménagement du territoire, de services publics de proximité, de santé, de logement, de pension et pouvoir d'achat, de fiscalité, de lien intergénérationnel, de grand âge et de la perte d'autonomie... Les retraité-es ne peuvent pas être considéré-es que lorsqu'il est question

La FSU reste déterminée à faire vivre les valeurs essentielles et les principes qui fondent le vivre-ensemble et la démocratie.

*Communiqué FSU
23 mai 2017*

leurs missions d'intérêt général. La FSU rappellera que l'investissement public est nécessaire pour permettre l'égal accès de toutes et tous aux droits fondamentaux.

*Communiqué FSU
17 mai 2017*

d'augmenter le point de CSG sans contrepartie (à la hauteur de 1,7 ce qui constituerait une perte de 24 € pour 1 300 euros de pension par mois), ou pour envisager de poursuivre le gel des pensions. Pour la FSU, reconnaître la place des retraité-es et personnes âgées nécessite de créer les conditions institutionnelles de dialogue.

*Communiqué FSU
23 mai 2017*

DÉCÈS de Thierry MANSUY

Je suis au regret de vous annoncer le décès de mon ami Thierry MANSUY à 58 ans après 1 an de lutte contre un cancer du poumon.

Il a été membre du Bureau National du SNUEP-FSU durant 3 mandats.

Toujours à l'affut d'un bon mot, il n'en avait non moins le sens de l'analyse des textes qui nous étaient soumis.

Il sera enterré vendredi 26 mai à 15H en l'église d'Épernay

Je serai présent avec les membres du Bureau académique à ses obsèques.

Nous témoignerons toute notre amitié à sa femme qu'il adorait et à ses enfants qui étaient sa fierté. Il était grand-père 2 fois aussi depuis peu.

Il nous manque déjà. J'ai perdu quant à moi un frère.

Bien à vous

Régis DEVALLE

SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE SNUEP-FSU

COORDINATEUR GRAND-EST

ACADÉMIE DE REIMS



GOUVERNEMENT MACRON/PHILIPPE : OÙ EST PASSÉE LA JEUNESSE ?

L'intersyndicale SEP-UNSA, EPA-FSU, SNPJS-CGT représentant 90% des personnels d'éducation populaire et de jeunesse de feu le ministère de la jeunesse et des sports recherche en vain un ministère de compétence pour traiter des questions d'éducation permanente, des rythmes éducatifs, des politiques de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative.

Disparu des écrans l'intitulé « jeunesse » s'est évanoui. Ne subsistent que « les sports » : la candidature Paris 2024 l'obligeait ! 48 heures après la composition du gouvernement l'opacité

sur le devenir de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative JEPVA demeure. Que va devenir sa direction (la DJEPVA), située dans les locaux communs au ministère des sports ? Quel sort est réservé à l'ensemble des personnels concernés en services et établissements, aux missions à destination des associations et partenaires ?

Cet oubli est fâcheux. L'avenir des politiques de jeunesse doit pouvoir continuer à s'inscrire dans un ministère « jeunesse ET sports » rattaché à un grand pôle éducatif interministériel. Sans lisibilité éducative les politiques JEPVA courent le risque d'être exposées et confondues dans la réparation sociale, dans un concept valise de « cohésion »

sociale, ou atomisées dans l'interministériel

Il est indispensable que ce gouvernement recolle la pièce manquante au ministère « jeunesse ET sports », via une modification d'intitulé et des décrets d'attribution.

Lors de la campagne électorale présidentielle l'émancipation a été évoquée à plusieurs reprises par le président élu lui-même, celle des jeunes en particulier. Elle ne peut avoir d'avenir dans un oubli, dans un transfert purement administratif ou une vision amputée de l'éducation.

*Communiqué intersyndical
SEP-UNSA, EPA-FSU, SNPJS-CGT
19 mai 2017*

BO n°17 du 27/04/2017

Baccalauréat professionnel

Expérimentation de modalités d'admission dans une section de techniciens supérieurs

[décret n° 2017-515 du 10-4-2017 - J.O. du 12-4-2017- NOR MENS1702888D](#)

Régions académiques dans lesquelles est conduite l'expérimentation de modalités d'admission dans une section de techniciens supérieurs

[arrêté du 10-4-2017 - J.O. du 12-4-2017- NOR MENS1702886A](#)

Enseignements adaptés

Les établissements régionaux d'enseignement adapté

[circulaire n° 2017-076 du 24-4-2017- NOR MENE1711904C](#)

Conseils, comités, commissions

Désignation des membres du CHSCT ministériel de l'éducation nationale : modification

[arrêté du 30-3-2017- NOR MENH1700261A](#)

Vacance de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie

[avis - NOR MENH1700265V](#)

BO n°18 du 04/05/2017

Mouvement

Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation (psyEN) - rentrée scolaire de février 2018

[note de service n° 2017-086 du 3-5-2017- NOR MENH1711765N](#)

Mutation à Mayotte des personnels enseignants des 1^{er} et 2^d degrés détenant la certification Français langue seconde - rentrée 2017

[note de service n° 2017-088 du 3-5-2017- NOR MENH1713107N](#)

JO n°0109 du 10/05/2017

Texte n°36

Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale